

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2010-17 du 2 février 2010 portant nomination d'experts
auprès de la Commission nationale de sécurité sanitaire des dispositifs médicaux**

NOR : SASM1030037S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 5311-1, L. 5311-2, R. 5212-7 à R. 5212-11,
D. 5321-7 et suivants,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés experts auprès de la Commission nationale de sécurité sanitaire des dispositifs médicaux, au titre de l'année 2010 :

M. BASS (Marc) ;
M. BERTHE (Johann) ;
M. BRUNET (Philippe) ;
M. BRUYERE (Franck) ;
Mme COLAS (Marie-Claude) ;
M. COMOY (Emmanuel) ;
Mme ELOY (Marie-Rose) ;
M. EVRARD (Patrick) ;
M. LAHAY (Guy) ;
M. LARGHERO (Jérôme) ;
M. LEHMANN (Sylvain) ;
Mme MAITRE (Marcienne) ;
M. TOUCHOT (Bernard) ;
M. TRAN-DINH (Yves-Roger).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 2 février 2010.

Le directeur général,
J. MARIMBERT